



Le mur d'enceinte de la maison d'arrêt, la gendarmerie et le palais de justice.

IVR11_20117701017NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Département de Seine-et-Marne

communication libre, reproduction soumise à autorisation